

Conseil consultatif provincial de l'éducation (CCPE)

Les 17 et 18 octobre 2019

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

2021, rue Brunswick, Halifax (salle de conférence du Conseil de l'éducation afro-canadienne)

Version provisoire du procès-verbal de la réunion (sous réserve de l'approbation du président du CCPE)

Reconnaissance du territoire des Mi'kmaq

Le groupe commence la réunion en reconnaissant qu'il s'agit du Mois de l'histoire des Mi'kmaq. On lit ensuite la prière mi'kmaw sur les sept enseignements sacrés.

Affirmation

La démarche de reconnaissance ci-dessus est suivie d'une affirmation.

Approbation de l'ordre du jour

Le CCPE adopte l'ordre du jour. (Voir <https://www.ednet.ns.ca/fr/PACE/documents.>)

Présentations

Le président présente deux nouveaux membres du CCPE, Ashley Gallant et Shamus MacDonald. Les autres membres du CCPE et les invités se présentent brièvement au cours d'un tour de table.

Mise à jour de la sous-ministre

La sous-ministre, M^{me} Montreuil, donne une mise à jour sur la mise en œuvre de la *Politique sur l'éducation inclusive*. La nouvelle politique a été bien accueillie dans le système éducatif public. On a embauché des évaluateurs de développement pour une période de trois ans afin d'examiner le progrès de la mise en œuvre. L'évaluation du développement crée rapidement des mesures et des mécanismes de suivi à la lumière des données et des informations, ce qui permet d'obtenir des commentaires et des suggestions sur la mise en œuvre en temps réel. Cette démarche permet au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) de surveiller ce qui se passe et d'agir en conséquence.

La *Politique sur l'éducation inclusive* a aussi fourni un cadre pour les programmes de baccalauréat en éducation en Nouvelle-Écosse.

M^{me} Montreuil affirme que la deuxième tranche de financement pour l'éducation inclusive a été attribuée. Un effort financier supplémentaire de 15 millions de dollars a été affecté aux dispositifs de soutien pour l'éducation inclusive des centres régionaux pour l'éducation et du Conseil scolaire acadien provincial. (Voir https://www.ednet.ns.ca/sites/default/files/docs/inclusive_education_fact_sheet_2019-20_french.pdf.)

On continue d'élaborer le programme d'étude de la 7^e et 8^e année; de plus, on fait la mise à l'essai d'un nouveau cours donnant droit à un crédit au sein du Centre régional pour l'éducation Tri-County. Ce

crédit d'apprentissage par l'expérience est axé sur l'industrie des pêches et correspond aux volets des affaires, de la sécurité et du marketing.

Ensuite, la sous-ministre donne aux membres du CCPE une mise à jour sur le Programme de prise en charge avant et après l'école pour le programme de prématernelle ainsi que sur un changement effectué au niveau du transport qui permet désormais aux enfants de la prématernelle de prendre l'autobus. Ces deux changements au programme ont été effectués en réponse directe aux obstacles à l'accès au programme mis en évidence par les parents et les parties intéressées.

On a aussi élaboré une politique qui doit guider les actions politiques dans les écoles; elle a été communiquée au sein du système.

Fonds pour le perfectionnement professionnel pour le CCPE

Étant donné que le CCPE est un nouveau comité, il aura accès à des fonds pour le perfectionnement professionnel pendant deux ans, ce qui favorisera son efficacité et sa période de développement initial. À la suite de cette période d'établissement, le CCPE respectera la même structure et la même composition que tous les comités du gouvernement.

À l'heure actuelle, le Secteur des politiques publiques et de l'appui aux systèmes est en train de mettre des protocoles en place en ce qui a trait au fonds pour le perfectionnement professionnel du CCPE. Les possibilités de perfectionnement professionnel doivent se rapporter au mandat du CCPE d'améliorer les résultats et le bien-être des élèves, d'éliminer l'écart et de promouvoir et de faire avancer les politiques, les programmes et les initiatives qui favorisent un milieu équitable pour tous les apprenants et qui font progresser l'inclusion scolaire. Les protocoles comprendront des aspects tels que la surveillance, l'accès, la distribution, la création de rapports et les remboursements qui ont trait au financement, et respecteront tous les politiques et les protocoles du gouvernement.

Dates des réunions

Le CCPE discute des dates des réunions pour l'année scolaire 2019–2020. Le CCPE décide de la fréquence et de la durée des réunions, mais il doit y avoir quatre réunions ordinaires.

La prochaine réunion doit avoir lieu les 1^{er} et 2 décembre à Antigonish. Les dates des prochaines réunions seront décidées à ce moment-là.

Mise en commun des membres du CCPE

Les membres du CCPE font part d'observations et d'expériences de leurs régions. On recommande une conférence afrocentrique à l'école Cole Harbour High le 25 octobre, et on mentionne l'augmentation des effectifs d'élèves dans le Centre régional pour l'éducation Halifax et l'achat récent de l'ancien édifice de la Newbridge Academy afin d'accommoder l'augmentation des effectifs d'élèves du Conseil scolaire acadien provincial.

Le président termine la discussion en soulignant la question d'orientation à laquelle le CCPE devrait toujours se référer : *De quelle façon le CCPE peut-il favoriser l'amélioration de la réussite scolaire et le bien-être des élèves pour combler l'écart et relever la barre pour tous les élèves de la Nouvelle-Écosse?*

Mandat et code de conduite du CCPE

Le président, M. Drew, entame la conversation en soulignant l'importance du mandat et du code de conduite. Il révisé le document en détail, la discussion faisant alors partie du processus d'initiation pour les nouveaux membres et servant de rappel pour les autres. On revoit les rôles et les responsabilités et on discute de la confidentialité, de la nomination des membres, du processus de prise de décisions et des conflits d'intérêts.

On précise en particulier que les mandats des membres du Conseil scolaire acadien provincial, du Conseil de l'éducation mi'kmaq et du Conseil de l'éducation afro-canadienne sont la responsabilité des organismes d'origines.

Perfectionnement professionnel

Les membres du CCPE acceptent d'assister à une séance de perfectionnement professionnel sur les déterminants sociaux de la santé. On révisé et on modifie une version provisoire de l'ordre du jour afin de répondre aux besoins du CCPE alors qu'il tente de respecter son mandat. Cette séance de perfectionnement professionnel aura lieu le 2 décembre prochain à l'Université St. Francis Xavier.

Mise à jour sur la *Politique sur l'éducation inclusive*

Des employés du MEDPE fournissent une mise à jour sur la *Politique sur l'éducation inclusive*, dont la première phase du lancement a eu lieu en septembre 2019; la mise œuvre sera complété en septembre 2020. On fournit aussi une mise à jour sur le système de mesures de soutien multiniveaux.

On présente le site Web (en construction) sur l'éducation inclusive.

On souligne l'importance de la voix des élèves dans le cadre de l'évaluation du développement.

La discussion porte alors sur les preuves de l'effet de la politique et sur la création des conditions qui favorisent la croissance positive au sein du système. La sous-ministre rappelle aux membres du CCPE que le rendement des élèves est le principal indicateur de la réussite; il ne s'agit pas de regarder ce que font les adultes.

Écoles du réseau

On présente aux membres du CCPE le formulaire de demande pour les écoles du réseau. Un processus de demande permet aux écoles d'accéder à un financement qui facilitera la création de réseaux d'apprentissage professionnel axés sur les changements novateurs et avant-gardistes, principalement dans le palier universel (niveau 1). Les écoles qui font des demandes comparables seront repérées, et on les mettra en relation; elles disposeront du soutien des employés du MEDPE. L'objectif est d'aider les écoles à adopter une différente démarche au travail afin de changer les résultats pour les élèves. Le financement n'est pas conçu afin de fournir des ressources d'année en année.

Mise à jour sur le programme de prématernelle

Des employés du MEDPE fournissent une mise à jour sur le programme de prématernelle. L'année scolaire 2019–2020 est la troisième année d'une mise en œuvre qui s'échelonne sur quatre ans. Jusqu'à présent, plus de 8 400 enfants ont accédé au programme de prématernelle dans 205 communautés scolaires. Le programme est pleinement en œuvre dans cinq des huit centres régionaux pour l'éducation ou conseil scolaire; les 48 communautés scolaires restantes l'adopteront en 2020–2021.

Le document *Capable, confiant et curieux — Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Nouvelle-Écosse* décrit une journée typique au sein du programme de prématernelle.

La première évaluation du programme de prématernelle révèle de nombreux succès; par exemple, la majorité des enfants n'auraient pas participé à un programme d'éducation de la petite enfance si le programme de prématernelle n'avait pas été offert; les familles se sentaient valorisées et estimaient que les enfants tiraient profit du programme et que la démarche axée sur le jeu favorisait l'apprentissage et la croissance des enfants ayant divers besoins. Parmi les aspects qui nécessitent des améliorations, on compte la prise en charge avant et après l'école, le transport, le jeu en plein air et la communication avec les familles et les éducatrices en ce qui a trait aux façons dont le jeu prépare les enfants pour la réussite.

Le CCPE discute de la disponibilité des éducatrices de la petite enfance, des dispositifs de soutien pour les enfants ayant des besoins spéciaux, de la disponibilité des installations et de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance.

Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu les 1^{er} et 2 décembre prochains, à Antigonish.